

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 8 Mai 2018

Le huit mai deux mil dix-huit, à dix heures, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Karine LAFINESTRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 Mai 2018

Étaient présents : Mme LAFINESTRE Karine - Mme SAUBEBELLE Myriam - M. FAVRE-FELIX Matthieu - Mme LE FOLL Evelyne - M. FAELLA Silvano - M. LABORDE Pierre - M. FULCHIC Eric - M. CHARLET Frédéric - Mme REDARES Céline - M. ZAZA Mustapha - Mme BENTOGGIO Geneviève.

Absents excusés : M. VIEL Nicolas - Mme MELLIER Sandrine - M. GALLAY Arnaud – M. SOUMARÉ Adama.

Procès-verbal de la dernière séance

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1– Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois (CAGV) – compte rendu des travaux en cours (Prochain Conseil Communautaire le 17 Mai 2018)

Suivi de la mise en place du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Madame le Maire informe l'Assemblée que seuls deux communes se sont prononcées contre le projet de PLUiH arrêté (Bias et La Croix Blanche). Elle rappelle les permanences sur notre commune du commissaire enquêteur, de 14 heures à 17 heures :

- Mardi 19 Juin 2018,
- Vendredi 6 Juillet 2018,
- Jeudi 19 Juillet 2018.

2 – Ecole : projets de fin d'année

2-1- Sorties scolaires

Cette fin d'année 2018, les enseignants décident une sortie pour chacune de leur classe.

La classe de CP-CE1 de Madame Laure Bergounioux partirait pour Castelnau-La-Chapelle en Dordogne le 28 mai 2018 ; les classes de Messieurs Andrieux et Barst partirait pour la Cité de l'espace de Toulouse le 25 juin 2018.

Monsieur le directeur sollicite une participation de la Municipalité.

Le Conseil Municipal examinant les projets décide d'octroyer une enveloppe maximale de 1200,00 €, soit 400,00 € par classe.

2-1- Fête du passage en 6^{ème}

Il est proposé d'offrir à chaque futur 6^{ème} une clé USB. Cette manifestation autour des élèves de CM2 et de leurs parents sera organisée le 4 Juillet 2018.

3 – Examen de devis

3-1- Devis C Dal Molin SARL – Réparation chaudière Logement n°4

Madame le Maire présente à l'Assemblée, le devis de la SARL C Dal Molin, concernant la réparation de la chaudière à condensation du logement n°4. Ce devis s'élève à un montant HT de 1566,00 € (1652,34 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide de retenir cette proposition et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de l'entreprise C Dal Molin.

3-2- Devis C Dal Molin SARL – Réparation conduite évacuation Logement Ecole

Madame le Maire présente à l'Assemblée, le devis de la SARL C Dal Molin, concernant la réparation de la conduite d'évacuation WC du logement Ecole. Ce devis s'élève à un montant HT de 1230,00 euros soit 1353,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide de retenir cette proposition et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de l'entreprise C Dal Molin.

3-3- Devis Jean-Louis Gastaldello - Rénovation électrique des toilettes extérieures de l'Ecole.

Madame le Maire présente à l'Assemblée, le devis de l'entreprise concernant la rénovation électrique des toilettes extérieures de l'Ecole.

Ce devis s'élève à 1 424,64€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Décide de retenir cette proposition ; il est convenu de solliciter l'artisan pour confirmation relatives aux normes relatives au tableau électrique pour le bloc sanitaire extérieur, et demander le chiffrage d'un allumage par détection automatique de présence.

3-4- Devis Jean-Louis Gastaldello – Réalisation installation électrique pour les ateliers municipaux.

Madame le Maire présente à l'Assemblée, le devis réalisé par l'artisan Jean-Louis Gastaldello relatif à la réalisation de l'installation électrique des ateliers municipaux.

Le montant estimatif de cette prestation est de 5 322,90 € HT , soit 6 387,48 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- Décide de retenir cette proposition,
- Autorise Madame le Maire à signer le devis.
- Dit que cette réalisation est prévue au Budget Primitif 2018 – Opération 43, article 21318.

Le Conseil Municipal demande en outre que le devis soit complété avec fourniture d'un chauffe-eau instantané pour le coin pause/sanitaires du personnel.

4 – Plan communal de Sauvegarde : PCS

Madame le Maire présente à l'Assemblée, le numéro spécial d'un téléphone portable attribué au Plan Communal de Sauvegarde. Par la future lettre d'informations de la commune, elle propose d'informer la population stéphanoise de cette nouvelle formule d'alerte. Ainsi, une liste des personnes souhaitant être informées pourra être réalisée.

5 – Questions diverses

- La lettre d'information devrait paraître aux alentours du 15 Juin 2018. Elle reprendra les informations relatives au PLUih, au Plan communal de Sauvegarde, aux différentes animations et événements de la période estivale jusqu'au mois d'octobre : Cinéma sous les étoiles, Journées du Patrimoine, Vide-grenier du CCAS le 16 septembre 2018, Marche nocturne... et 30^{ème} édition de la Course du Pruneau Nouveau.
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Castelmoron, Fongrave et Saint-Etienne-de-Fougères : compte-rendu de la dernière réunion exposé par Monsieur Pierre Laborde. Une DIG est demandée pour l'entretien des fossés, dont la cartographie doit être précisée à l'issue d'une visite sur terrain des services de la DDT et de l'AFB programmée pour la période à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures trente-et-une minutes.

